

L'école appriivoisée



Cep de l'Estrie (2010)

Projet « L'école apprivoisée »

Le système scolaire québécois

Supervision

- Serge Courchesne

Coordination, rédaction, traitement de texte et réalisation

- Sylvie Lebrun

Comité de consultation

- Diane Poulin
- Judith Rousseau
- Lucie St-Amand
- Audrey Veilleux

Révision et correction

- Audrey Veilleux
- Mylène Rioux

Ce projet est réalisé par le Centre d'éducation populaire de l'Estrie (Cep de l'Estrie) grâce à la contribution financière du Ministère de l'Éducation du Loisirs et du Sports dans le cadre de l'Opération projets 2008-2009 du plan de la Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue.



Table des matières

Avant propos	5
Introduction	8
Chapitre 1 - La structure du système scolaire québécois	11
1.1 Mémoriser les quatre ordres d'enseignement	12
1.2 S'initier aux notions suivantes: cycles, domaines généraux de formation, compétences transversales, domaines d'apprentissage et programmes disciplinaires	13
1.3 Distinguer l'éducation préscolaire de l'enseignement primaire	14
1.4 Connaître l'objectif principal de la classe d'accueil	16
1.5 Comparer le premier et le deuxième cycle du secondaire	17
1.6 Revoir les différents parcours offerts par le deuxième cycle du secondaire	18
1.7 Savoir que plusieurs programmes sont offerts à la formation professionnelle au secondaire	20
1.8 Connaître la formation générale des adultes	22
1.9 Différencier la formation préuniversitaire et la formation technique au collégial	23
1.10 Être informé des trois cycles de la formation universitaire	25
1.11 Nommer diverses façons d'apprendre tout au long de sa vie (la formation continue)	26
Chapitre 2 - Les services complémentaires à l'école	27
2.1 Savoir qu'il existe divers services complémentaires offerts à l'école	28
2.2 Être informé des rôles du personnel en milieu scolaire	29
Chapitre 3 - Les modes de communication parents/école	31
3.1 Reconnaître l'importance du bulletin	32
3.2 Comprendre l'importance des rencontres de parents	33
3.3 Identifier d'autres modes de communication parents/école	35
Chapitre 4 - Le rôle et les responsabilités des parents	36

4.1 Prendre conscience de l'importance de son rôle et de ses responsabilités de parents	37
4.2 Se reconnaître comme premier éducateur de son enfant	39
4.3 Définir son rôle à l'égard des devoirs et des leçons	40
4.4 Connaître des avantages associés aux activités parascolaires	41
4.5 Identifier des façons d'encourager son enfant à persévérer vers la réussite scolaire	42
Chapitre 5 - Les ressources	43
5.1 Savoir où chercher de l'aide à l'extérieur de l'école	44
5.2 Énumérer des organismes du milieu	46
5.3 Identifier des ressources téléphoniques	47
5.4 Nommer des sites Internet	48
Chapitre 6 - L'implication des parents	49
6.1 S'informer des différents comités qui représentent les parents	50
6.2 Nommer des façons de s'impliquer dans la vie scolaire de son enfant	52
Annexe	53
Fiche d'inscription	54
Évaluation	55
Références	56

Avant propos

Pourquoi un programme sur le système scolaire québécois ?

Répondre aux besoins de notre clientèle : une priorité

L'immigration est un phénomène relativement nouveau à Sherbrooke. L'arrivée massive d'immigrants, l'augmentation des classes de francisation et la multiplication des classes d'accueil dans nos écoles ont non seulement modifié l'image de la région sherbrookoise, mais aussi le mode d'intervention auprès de nos concitoyens immigrants. Les ressources mises en place dans les années 80-90 ne suffisent plus et elles ne répondent pas toujours aux besoins actuels.

Enjeux sociaux

Pour les parents immigrants faiblement alphabétisés, le défi que pose leur intégration est de taille. Nous savons qu'ils font face à différents obstacles en raison de leur analphabétisme, car **non seulement ils ne maîtrisent pas suffisamment leur propre langue à l'écrit, mais ils n'arrivent pas non plus à communiquer dans la langue de leur pays d'accueil**. Ainsi, comment pourraient-ils assumer adéquatement leurs différents rôles sociaux ? Au Cep de l'Estrie, l'un de ces rôles nous préoccupe particulièrement, soit celui de parent, premier éducateur auprès de son enfant.

En n'assumant pas adéquatement cette responsabilité, ces parents courent le risque de voir la génération qui les suit aux prises avec de multiples problèmes sociaux. Leur manque de connaissances du système scolaire québécois les tient à distance de l'école. Ils en ignorent les structures, les ressources ainsi que leurs rôles et leurs responsabilités. L'implication des parents dans l'environnement scolaire des enfants est essentielle, car elle s'avère être un facteur probant au niveau de la persévérance scolaire et de la réussite éducative des enfants.

Demande d'aide

À notre centre, ce sont des parents qui ont demandé aux formatrices de les outiller pour contrer ce problème majeur, à savoir la méconnaissance du système scolaire québécois. Ils souhaitent recevoir de la formation afin de mieux comprendre notre système scolaire, mais aussi parce qu'ils ressentent le besoin d'accompagner leur enfant et de faire des choix éclairés en ce qui concerne leur avenir.

À bas les préjugés!

Nos apprenants rapportent se sentir jugés négativement par les intervenants du monde scolaire parce qu'ils s'impliquent peu dans le cheminement de leur enfant. Ils sont conscients qu'ils comprennent mal leur rôle et celui des différents acteurs et qu'ils ont un mode de

communication déficient avec ce milieu. De plus, ils ne connaissent pas les ressources disponibles et n'ont pas les outils nécessaires pour aller chercher l'aide dont ils ont besoin.

Formation sur mesure

Nous avons conçu ce programme de formation sur le système scolaire québécois pour les parents immigrants faiblement alphabétisés. De plus, nous avons réalisé une présentation visuelle destinée à ces parents. Le contenu devant être adapté à leur réalité, le langage utilisé leur est accessible et les concepts vulgarisés. L'utilisation d'images et de schémas est privilégiée au détriment d'un guide écrit.

Nous souhaitons leur faire comprendre le système scolaire québécois et les outiller pour qu'ils assument plus efficacement leurs responsabilités dans le cheminement scolaire de leur enfant. Nous espérons qu'ils saisiront mieux le rôle prédominant du parent premier éducateur, qu'ils assumeront ce rôle plus adéquatement et que la persévérance et la réussite scolaire de leur enfant en seront favorisées.

Nous les sensibiliserons à l'importance du développement de leur propre potentiel, à la nécessité d'apprendre le français et de connaître la culture de leur pays d'accueil afin de faire des choix d'avenir éclairés et au fait qu'un des facteurs de réussite de leur intégration est leur implication dans leur nouveau milieu de vie. Nous les informerons des possibilités de formation qui s'offrent à eux. Enfin, nous les inciterons à s'engager dans une démarche d'alphabétisation ou de formation continue.

Ouverture à l'autre

La formatrice ou le formateur devra faire preuve d'ouverture à l'autre. Idéalement, il ou elle possède une bonne compréhension du parcours migratoire de la clientèle. Il ou elle est en mesure de prendre une certaine distance vis-à-vis son vécu personnel, ses valeurs, son mode de vie afin de mieux saisir celui des parents immigrants faiblement alphabétisés. Ainsi, il ou elle tiendra compte des caractéristiques de chacun et de son expertise expérientielle.

Les connaissances théoriques du formateur ou de la formatrice sont nécessaires, mais dans ce contexte de formation, des habiletés relationnelles, de la volonté et une attitude positive sont primordiales.

Objectifs

Tout d’abord, l’objectif de la création de cette formation est de répondre à un besoin ressenti et identifié par notre clientèle.

Nous voulons contribuer au développement d’un savoir, d’un savoir-faire et d’un savoir-être.

- Acquérir des connaissances sur le système scolaire québécois et de divers aspects le constituant;
- Accroître des habiletés relatives aux compétences parentales ;
- Adopter des attitudes positives face à l’école, au cheminement scolaire de son enfant et de son rôle de parent.

Les parents immigrants faiblement alphabétisés pourront ensuite accompagner efficacement leur enfant dans leur parcours scolaire. Cette formation les informera aussi des possibilités de formation qui leur sont offertes.

Le contenu est présenté en six parties.

- 1- Le chapitre 1 présente la structure du système scolaire québécois.
Ce contenu permettra aux parents de différencier les ordres d’enseignement et leurs parcours.
- 2- Le chapitre 2 informe des services complémentaires offerts à l’école.
Les parents connaîtront les services complémentaires offerts dans nos écoles.
- 3- Le chapitre 3 traite des modes de communication entre les parents et l’école.
Les parents reconnaîtront et pourront, par la suite, utiliser adéquatement les moyens de communication.
- 4- Le chapitre 4 expose les responsabilités et les rôles des parents.
Cette partie amène les parents à prendre conscience de l’importance des responsabilités et des rôles parentaux.
- 5- Le chapitre 5 fournit une liste de ressources.
Les parents sauront où chercher de l’aide à l’extérieur de l’école.
- 6- Le chapitre 6 parle de l’implication des parents au sein du système d’éducation.
Ce chapitre informe les parents des différents comités qui les représentent et des manières de s’impliquer dans l’environnement scolaire de leur enfant.

Évaluation

Le but de cette formation n’étant pas l’accumulation d’unités ou de crédits, les parents seront évalués de manière informelle. Les évaluations se feront oralement, en grand groupe, à la fin de chaque objectif afin de s’assurer de leur compréhension.

Les parents seront aussi invités à compléter un questionnaire de satisfaction. L’évaluation sera donc subjective et reflètera la perception des parents à l’égard du contenu de la formation, des stratégies utilisées, de la pertinence du matériel et de la qualité de la formation.

INTRODUCTION

INTRODUCTION

Notes et éléments du contenu	Suggestions d'activités
▪ Il est primordial d'accueillir chaleureusement les participants. On doit, dès leur arrivée, les mettre en confiance et, tout au long de la formation, garder en tête qu'il s'agit d'une clientèle qui n'est pas habituée à suivre des cours. Elle n'est peut-être pas à l'aise de se retrouver dans une salle de classe. Si le formateur a une expérience auprès de la clientèle immigrante, il peut être sécurisant de les en informer. Les formateurs doivent prendre le temps de les informer quant à la quantité d'informations à recevoir, le niveau de difficulté du langage utilisé et sur les capacités nécessaires de compréhension. ▪ D'abord, il peut être pertinent de rappeler les raisons pour lesquelles ce projet a été réalisé et de spécifier la clientèle visée. Dans le même ordre d'idées, il est suggéré de vérifier les centres d'intérêts des personnes présentes. ▪ Énoncer l'objectif général poursuivi et faire une brève présentation des sujets qui seront abordés dans le cadre de cette formation. Le formateur peut poursuivre en proposant des « règles de fonctionnement » par exemple : lever la main pour demander le droit de parole, pendant la formation plutôt qu'à la fin. ▪ Il peut être intéressant de présenter la mission de l'école (instruire, socialiser et qualifier) québécoise. ▪ Dans un même ordre d'idées, des précisions sur les réseaux scolaires (public et privé), la clientèle desservie et sur la confessionnalité et la liberté de conscience peuvent être apportées.	▪ Activité brise-glace où chacun peut se nommer, dire combien il a d'enfants et quelles écoles ils fréquentent. ▪ Afficher l'objectif général au tableau ou en présentation visuelle <i>PowerPoint</i> et le lire avec les participants en insistant sur les mots clés.

▪ Le formateur doit favoriser l'échange entre lui et les participants et entre les participants. ▪ Le formateur doit amener le participant à s'intéresser davantage à la vie scolaire de son enfant et l'inciter à en parler avec lui.	
Évaluation ▪ Toutes les évaluations portant sur le contenu se font oralement ▪ Demander aux participants d'expliquer les mots clés (objectifs de la formation)	

CHAPITRE 1 - LA STRUCTURE DU SYSTÈME SCOLAIRE QUÉBÉCOIS

Objectif intermédiaire 1.1



Mémoriser les quatre ordres d'enseignement

Notes et éléments du contenu

- Présenter le schéma général de la structure du système scolaire au Québec. On peut faire référence aux cycles et aux divers parcours sans trop aller dans les spécifications qui seront abordées plus loin.
- Présenter les quatre ordres d'enseignement séparément si on veut s'assurer une meilleure assimilation de l'information, compte tenu que le schéma précédent peut être difficile à comprendre pour les parents allophones.
- Introduire quelques caractéristiques de chacun des ordres d'enseignement. Il n'est pas nécessaire d'aller dans les détails puisque chaque ordre sera présenté en détail ultérieurement.

Suggestions d'activités

- Présentation visuelle du schéma du système scolaire du Québec.
- Présentation visuelle des quatre ordres d'enseignement sans tenir compte des cycles et des différents parcours. Une couleur différente par niveau peut être utilisée pour cette activité et reprise tout au long de la formation. De plus, l'ajout de photos ou d'images représentant un enfant pour le primaire, un adolescent pour le secondaire, un jeune adulte pour le collégial et un adulte pour l'universitaire peut faciliter la mémorisation.
- Questionner les parents sur le niveau scolaire de leurs enfants en les faisant nommer eux-mêmes des caractéristiques (âges, objectifs de formation, activités, etc.).

Évaluation

- Nommer, en ordre, les quatre niveaux d'enseignement.
- À partir de caractéristiques générales, indiquer s'il s'agit du niveau primaire, secondaire, collégial ou universitaire.

Objectif intermédiaire 1.2  S’initier aux notions suivantes : cycles, domaines généraux de formation, compétences transversales, domaines d’apprentissage et programmes disciplinaires	
Notes et éléments du contenu ▪ Vulgariser le plus possible les notions mentionnées ci-haut. Il est suggéré d’utiliser un mot ou une expression connu des participants afin qu’ils puissent se faire une idée plus précise du concept. Exemples : cycle = temps programmes disciplinaires = cours ▪ Expliquer que les notions de cycles, de programmes disciplinaires et de compétences transversales seront abordées dans les chapitres suivants.	Suggestions d’activités ▪ Utiliser une analogie (le monde) pour représenter ces notions. Pour les parents moins à l’aise avec la langue, un support visuel peut aider à comprendre l’analogie. ▪ Recourir à un support visuel afin de présenter un modèle du programme de formation.
Évaluation ▪ Associer les notions à un mot simple, à une courte expression ou à une image.	

**Notes et éléments du contenu**Éducation préscolaire

- Préciser à quel groupe d'âges l'éducation préscolaire s'adresse en introduisant l'extrait de la Loi sur l'instruction publique dans lequel les âges de fréquentation obligatoires sont spécifiés.
- S'assurer que les parents savent que l'éducation préscolaire n'est pas obligatoire, bien que la majorité des enfants fréquentent ou ont fréquenté une classe maternelle avant d'accéder à l'enseignement primaire.
- Informer les participants que certaines commissions scolaires offrent des classes de maternelle dès l'âge de quatre ans. Si le service est offert dans une école près de chez eux, il peut être pertinent d'en informer les parents en précisant les conditions d'inscription. Dans certains cas, les enfants doivent être référés par un intervenant du CSSS. Lorsque c'est le cas, le CSSS peut fournir des informations supplémentaires ou complémentaires à celles disponibles auprès de la commission scolaire.
- Mentionner que l'apprentissage des enfants se fait beaucoup par le jeu même s'ils sont soumis à un programme éducatif. On peut brièvement présenter les six compétences au programme.
- Distinguer, s'il y a lieu, l'éducation préscolaire du service de garde ou de la garderie, où l'on y retrouve également des programmes éducatifs. Il ne faut pas s'étendre sur le sujet.

Suggestions d'activités

- Présenter un tableau comparatif simple spécifiant quelques caractéristiques du préscolaire et du primaire
- Il serait pertinent d'afficher le nom des écoles qui offrent la maternelle à 4 ans en les localisant sur une carte de la ville.
- Expliquer l'information à partir d'un schéma synthèse présenté en support visuel.

<u>Enseignement primaire</u> ▪ S'assurer que les parents savent que la fréquentation scolaire est obligatoire à partir de 6 ans et qu'il est de leur responsabilité d'inscrire leur enfant à l'école. Le formateur doit s'assurer de pouvoir répondre aux questions des parents concernant les documents à fournir et la procédure à suivre en ce qui a trait à l'inscription de leur enfant. ▪ Expliquer le fonctionnement par cycle. ▪ Présenter les programmes disciplinaires en faisant référence aux cinq grands domaines et aux neuf compétences du programme. Ces compétences sont différentes de celles de l'éducation préscolaire. Il n'est pas nécessaire de s'attarder sur les grands domaines et les compétences puisqu'il s'agit d'informations théoriques. Généralement, les programmes disciplinaires ont plus de sens pour les parents.	
Évaluation ▪ Questionner les participants sur les différences et les ressemblances du préscolaire et du primaire.	

Objectif intermédiaire 1.4



Connaître l'objectif principal de la classe d'accueil

Notes et éléments du contenu

- Mentionner à qui s'adressent les classes d'accueil.
- Nommer les raisons possibles pour lesquelles certains élèves immigrants ne fréquentent pas les classes d'accueil et spécifier les mesures d'appoint qui peuvent être mises à leur disposition dans un tel cas.
- Présenter la durée de fréquentation de la classe d'accueil et les modalités d'intégration des enfants immigrants en classe ordinaire. Prendre note qu'elles varient d'une école à l'autre dans une même commission scolaire. Il est de la responsabilité du formateur de connaître ces informations.
- Nommer quelques mesures pouvant être prises pour pallier aux difficultés d'intégration.
- Différencier les classes du primaire et du secondaire en énonçant les caractéristiques propres à chacune sur la répartition des groupes et des objectifs poursuivis de la classe d'accueil (compétences au programme).

Suggestions d'activités

- Présenter un schéma exposant les objectifs poursuivis au primaire et au secondaire.

Évaluation

- Questionner les parents sur la fréquentation des classes d'accueil.
- Identifier des objectifs poursuivis.

Objectif intermédiaire 1.5



Comparer le premier et le deuxième cycle du secondaire

Notes et éléments du contenu

- Revenir sur la notion de cycle. Au secondaire, il existe deux cycles d'une durée différente.
- Mentionner qu'au premier cycle, la formation est commune et d'ordre général, tandis qu'au deuxième cycle, la formation est diversifiée. Cette dernière prend plus de sens pour les élèves et, comme ils se dirigent vers leur vie d'adultes, l'école veut répondre à leurs besoins en offrant différents parcours.
- Nommer des caractéristiques propres aux élèves du premier et du deuxième cycle: âge, responsabilité, autonomie, formation, etc.
- Distinguer les divers parcours disponibles : formation générale et formation axée sur l'emploi.

Suggestions d'activités

- En support visuel, utiliser un schéma sur le deuxième cycle du secondaire.

Évaluation

- Classer les caractéristiques propres aux élèves du premier et du deuxième cycle. Le formateur peut utiliser un tableau ou un écran afin que tous les parents puissent les voir écrites.

Objectif intermédiaire 1.6



Revoir les différents parcours offerts par le deuxième cycle du secondaire

Notes et éléments du contenu

- Présenter et expliquer chacun des parcours possibles selon la clientèle, les objectifs et le diplôme obtenu :
 - le parcours de formation générale ;
 - le parcours de formation générale appliquée ;
 - les parcours de formation générale axée sur l'emploi, soit la formation préparatoire à l'emploi et la formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé.
- Proposer les passerelles possibles pour accéder au diplôme d'études secondaires ou au diplôme d'études professionnelles.
- Utiliser un vocabulaire simple et prendre le temps de bien expliquer les mots. S'assurer que les parents comprennent bien. L'important est que le parent sache que plusieurs parcours sont proposés et varient selon le profil de l'élève.

Suggestions d'activités

- Avec la participation des parents, compléter un tableau exposant les parcours offerts et leurs caractéristiques propres. Par exemple :

	Parcours de formation générale	Parcours de formation générale appliquée	Parcours de formation générale axée sur l'emploi	
			Formation préparatoire au travail	Formation menant à un métier semi-spécialisé
Caractéristiques de la clientèle	Élève en situation de réussite scolaire		Élève en situation d'échec, c'est-à-dire échec en mathématiques et en français du 1 ^{er} cycle	
Objectifs			1) Cerner son profil personnel et professionnel	
Diplôme	DES			

Évaluation

- Questionner les parents d'une manière ludique, par un jeu de vrai ou faux, afin de vérifier s'ils se souviennent que le deuxième cycle du secondaire offre plusieurs parcours qui répondent aux besoins des élèves.

Objectif intermédiaire 1.7

Savoir que plusieurs programmes sont offerts à la formation professionnelle au secondaire

Notes et éléments du contenu

- Expliquer ce qu'est la formation professionnelle en précisant qu'un diplôme d'études professionnelles (DEP) sera décerné une fois le programme terminé et réussi.
- Différencier le DEP de l'attestation de spécialisation professionnelle (ASP). Comme son nom l'indique, c'est une spécialisation que nous pouvons acquérir après avoir complété un DEP.
- Spécifier, en premier lieu, les préalables concernant l'inscription au secteur jeunes. Il n'est pas nécessaire d'entrer dans les détails, le but étant de permettre aux parents de savoir que certains programmes exigent une troisième secondaire et que d'autres demandent une quatrième secondaire réussie (français, mathématiques et anglais).
Compte tenu que nous voulons aussi informer ces parents des formations qui s'offrent à eux, il est essentiel de préciser que les préalables sont différents pour la clientèle adulte désirant s'inscrire en formation professionnelle.
- Explorer les vingt et un secteurs de formation professionnelle au secondaire. Compte tenu du nombre élevé de programmes, le formateur peut présenter les plus populaires ou encore, ceux choisis par les participants. Il peut être intéressant de présenter des programmes offerts dans un centre de formation professionnelle près de chez eux.
- Spécifier de façon sommaire aux parents qu'il existe parfois d'autres conditions que le DEP pour accéder au marché du travail : par exemple, pour travailler sur la construction, leur enfant aura besoin de cours supplémentaires et d'une carte de compétences.
- Sensibiliser les parents au fait que la cinquième

Suggestions d'activités

- Présenter un tableau imagé illustrant les grands domaines de formation. Faire compléter ce tableau à partir d'images représentant des métiers pour chacun des domaines.

Secteur de formation	Alimentation et tourisme 	Soins esthétiques 
Programmes d'études	Boucherie 	Coiffure 

secondaire n'est pas obligatoire pour exercer ces métiers, mais peut s'avérer un préalable pour accéder au marché du travail. ▪ Aborder le sujet des débouchés et de la pénurie de main-d'œuvre dans certains métiers. ▪ Informer les parents de la possibilité pour leur enfant de faire une demande d'aide financière. Étant donné que plusieurs variables peuvent influencer les demandes d'aide, référer les parents vers une ressource appropriée s'il y a lieu.	
Évaluation ▪ Faire nommer les différents métiers que l'on peut pratiquer avec un diplôme d'études professionnelles.	

Objectif intermédiaire1.8



Connaître la formation générale des adultes

Notes et éléments du contenu

- Informer les parents des services offerts par le centre de formation des adultes du milieu : les services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA) en présentant des exemples concrets.
- Présenter aux parents divers programmes de formation offerts par la commission scolaire du milieu : français langue seconde, formation secondaire générale, formation d'accès à l'emploi, etc.
- Éclairer les parents quant à la marche à suivre pour l'inscription : processus d'admission, tests de classement, frais de services, etc.
- Informer sommairement les parents que le Centre local d'emploi peut, à certaines conditions, les aider financièrement dans leurs démarches. Il est préférable de référer les parents intéressés à un agent du CLE.

Suggestions d'activités

- Parcourir le site Internet du centre de formation des adultes du milieu avec les parents à l'aide d'un support visuel (rétroprojecteur).
- Inviter un intervenant du centre d'éducation des adultes et un agent du centre local d'emploi à rencontrer les parents.
- Organiser une visite au centre d'éducation des adultes du milieu.

Évaluation

- Énumérer des programmes et des services offerts à l'éducation des adultes.
- Décrire la marche à suivre pour s'inscrire au centre d'éducation des adultes du milieu.



Différencier la formation préuniversitaire et la formation technique au collégial

Notes et éléments du contenu

- Présenter les conditions préalables pour l'admission au cégep en précisant que d'autres conditions peuvent être exigées, sans entrer dans les détails. Il serait préférable de référer les personnes intéressées vers une ressource appropriée.
- Préciser, pour le premier échelon des études supérieures, que le principe de session diffère des étapes du primaire et du secondaire.
- Expliquer les notions concernant la demande d'admission : dates limites de la demande d'admission (automne et hiver) à respecter, responsabilité de l'étudiant quant à sa demande d'admission, son inscription et le paiement des frais exigés dans les délais prévus. Indiquer qu'à ce stade-ci des études, la fréquentation scolaire n'est plus obligatoire.
- Différencier la formation préuniversitaire de la formation technique : cours de formation générale communs à tous les programmes, la durée, les débouchés, etc.
- Informer les parents de l'accessibilité à une aide financière gouvernementale. Référer les parents vers les ressources appropriées étant donné les différentes variables qui peuvent influencer les demandes d'aide financière.

Suggestions d'activités

- Comparer deux programmes : le premier en formation préuniversitaire et un second en formation technique.

Programme	Sciences humaines : profil général (300.30)	Techniques policières (310.A0)
Durée	2 ans	3 ans
Conditions d'admission	aucun cours préalable spécifique.	CST 4 ^e ou maths 514, tests physiques, examen médical, vérification des empêchements, entrevue (cas spéciaux seulement), permis de conduire, permis probatoire ou permis d'apprenti-conducteur. Si l'étudiant désire devenir policier, après avoir réussi sa formation au cégep, il devra réussir les différents tests d'admission de l'École nationale de police du Québec afin d'accéder aux cours de base patrouille et gendarmerie.
Débouchés	La poursuite d'une formation universitaire dans les programmes suivants : communications, criminologie, droit, éducation physique, cinématographie, études internationales, histoire, journalisme, philosophie, psychologie, récréologie, sciences de l'éducation, sciences politiques, sciences religieuses et théologie, sociologie, service social, etc. Cette formation ne donne pas accès au marché du travail	Le marché du travail : les services de police sont les principaux employeurs (SPVM, SQ, services de polices municipales). D'autres employeurs comme des ministères gouvernementaux, des industries, des centres de détention et des agences privées peuvent rechercher des diplômés en techniques policières pour travailler dans des domaines tels l'investigation, la sécurité privée, l'inspection, la prévention, l'enquête, etc.

Évaluation

- Identifier des similitudes et des différences entre la formation préuniversitaire et la formation technique.



Notes et éléments du contenu

- Présenter dans l'ordre les trois cycles universitaires.
- Effectuer un survol des programmes universitaires sans entrer dans les spécifications propres à chacun ni les conditions d'admission préalables. L'essentiel est que les parents sachent que le niveau universitaire vient après le collégial et que celui-ci se divise principalement en trois cycles.

Suggestions d'activités

- Donner quelques exemples de débouchés possibles à la suite de l'obtention des différents diplômes. Exemples :

Baccalauréat : enseignant au primaire

Maîtrise : conseiller d'orientation

Doctorat : chirurgien

3- Doctorat

2- Maîtrise

1- Baccalauréat

Évaluation

- Nommer les trois cycles universitaires.



Nommer diverses façons d'apprendre tout au long de sa vie (la formation continue)

Notes et éléments du contenu

- Présenter aux parents différentes façons d'apprendre. La formation continue fait référence à « tous types et formes d'enseignement poursuivis par ceux qui ont quitté l'éducation formelle, qui ont exercé une profession ou qui ont assumé des responsabilités d'adulte. Elle comprend tous les types et toutes les formes d'enseignement : perfectionnement, développement professionnel, croissance personnelle »¹.
- Expliquer aux parents les retombées positives potentielles de la formation continue : aider ses enfants à faire leurs devoirs, briser l'isolement, développer des passions, améliorer ses compétences professionnelles, etc.
- Présenter des exemples concrets d'apprentissage que l'on peut faire en dehors du réseau scolaire : s'initier à la peinture sur bois, s'engager dans un groupe de défense des droits humains, participer à un groupe d'entraide, visiter régulièrement la bibliothèque municipale avec son enfant, assister à une pièce de théâtre avec lui, etc.
- Informer les parents de la formation formelle et des cours offerts par les organismes du milieu (organismes d'alphabétisation, les organismes *famille*, etc.), les services d'éducation des adultes de la commission scolaire, la formation continue au cégep et à l'université, la formation en milieu de travail fournie par certains employeurs, etc.

Suggestions d'activités

- Demander aux parents de nommer des manières d'apprendre. Le formateur peut les écrire au tableau. Par exemple :
 - Faire du bénévolat à l'école de son enfant ;
 - Assister à une conférence ;
 - Fréquenter la bibliothèque municipale ;
 - Écouter un documentaire ;
 - Observer un travailleur expérimenté réaliser son travail ;
 - Visiter un musée ;
 - Entraîner une équipe sportive ;
 - Participer à un groupe d'entraide ;
 - Suivre une formation sur les compétences parentales ;
 - Apprendre à préparer des mets de la cuisine végétarienne ;
 - Prendre un cours de secourisme ;
 - Compléter sa cinquième secondaire en vue d'obtenir son diplôme d'études secondaires ;
 - etc.

Évaluation

- Nommer cinq façons d'apprendre de manière informelle en dehors du réseau scolaire.

¹ Comité consultatif sur l'accessibilité financière aux études. *Vers l'accessibilité financière à l'apprentissage tout au long de la vie – État de la situation et document de consultation*, Octobre 2009, p. 15.

CHAPITRE 2 - LES SERVICES COMPLÉMENTAIRES À L'ÉCOLE



Notes et éléments du contenu	Suggestions d'activités
Présenter les services complémentaires offerts à l'école et dire en quoi ils consistent : <i>Le programme de services de soutien</i> concerne les conditions propices à l'apprentissage mis en place pour l'élève. <i>Le programme de services d'aide</i> est présent afin d'accompagner l'élève dans son cheminement scolaire, dans sa démarche d'orientation scolaire et professionnelle et dans sa recherche de solutions aux difficultés rencontrées. <i>Le programme de services de vie scolaire</i> s'intéresse au développement de l'autonomie, au sens des responsabilités, aux relations interpersonnelles, au sentiment d'appartenance et aux dimensions morale et spirituelle de l'élève. <i>Le programme de services de promotion et de prévention</i> offre à l'élève un environnement favorable au développement de saines habitudes de vie et des compétences qui influenceront positivement sa santé et son bien-être.	- À la suite des informations reçues, demander aux parents de donner des exemples concrets illustrant ces programmes. - Présenter des mises en situation aux parents et leur demander à quel programme on fait appel dans chacune des situations.
Évaluation Nommer des services complémentaires (exemples : accès au service <i>REPÈRES</i> et disponibilité du gymnase pour pratiquer un sport sur l'heure du midi).	

Notes et éléments du contenu

- Expliquer brièvement les raisons du nombre et de la variété d'intervenants dans une école (réf. services complémentaires). Insister sur l'importance accordée aux spécificités des élèves et aux besoins individuels variés. Il serait intéressant d'aborder le sujet des efforts mis en place par les autorités compétentes pour contrer le décrochage scolaire. Ce dernier point sera traité ultérieurement dans le cadre de cette formation.
- Présenter divers intervenants du monde scolaire en spécifiant les rôles qu'ils peuvent assumer dans l'école. Il est pertinent de préciser que les équipes sont multidisciplinaires et que chaque intervenant est polyvalent. Par exemple :

Le psychologue peut : 1) travailler, au primaire, en collaboration avec des enseignants et des élèves afin de réaliser un projet visant la résolution de conflits dans la cour d'école; 2) accompagner, au secondaire, un élève éprouvant des difficultés scolaires en raison d'une dynamique familiale particulière; 3) soutenir, à l'éducation des adultes, l'individu qui éprouve des difficultés à gérer le stress engendré par son retour aux études ou lié à la conciliation études/famille.

Dans le même ordre d'idée, le surveillant d'école, au secondaire, peut 1) être responsable de la gestion des absences et des présences en classe; 2) assurer l'ordre et la discipline dans les corridors de l'école; 3) être attentif, dans la cour d'école, afin de prévenir la toxicomanie ou l'intimidation.

Suggestions d'activités

- Sous forme de jeu, associer les tâches à chacun des intervenants (métiers et professions).

Par exemple :

Enseignant	Réserver une période au laboratoire de science	X X
Psychoéducateur	Participer à la rédaction d'un plan d'intervention individualisé	X X X
Surveillant d'élèves	Participer à un projet de prévention de la toxicomanie	X X X

- Présenter des situations et demander aux parents quel(s) intervenant(s) peut (peuvent) être impliqué (s).

Évaluation

- Nommer des métiers et des professions exercés dans l'école et quelques tâches reliées à chacun d'eux.

CHAPITRE 3 - LES MODES DE COMMUNICATION PARENTS/ÉCOLE

Objectif intermédiaire 3.1



Reconnaître l'importance du bulletin

Notes et éléments du contenu

- Présenter le contenu du bulletin. Préalablement, demander aux parents d'apporter un des bulletins de leur enfant. De cette façon, ils verront mieux les informations qui s'y retrouvent et pourront mieux assimiler l'information transmise par le formateur.
- Démontrer l'importance du bulletin scolaire.
- Conseiller les parents sur l'utilisation du bulletin. Exemples :
 - Moyen d'assurer un suivi sur le cheminement scolaire de l'enfant (comparer les résultats d'une étape à une autre, comparer son enfant à lui-même, etc.).
 - Outil de discussion avec l'enfant à propos des cours, des notes et des stratégies d'apprentissage. (Quels cours aime-t-il? Est-ce qu'il les réussit bien ou mieux? Pourquoi, selon l'enfant, le résultat est faible dans telle matière? Essayer de trouver avec l'enfant des moyens pour s'améliorer, pour contrer sa ou ses difficultés, etc.)
 - Prévoir et organiser son temps, planifier son budget en raison des cours d'été ou encore, aider l'enfant en difficulté à se préparer pour l'année scolaire suivante, etc.

Suggestions d'activités

- Questionner les parents sur l'importance du bulletin, ses usages et ses caractéristiques. Par exemple : pourquoi un bulletin ? À quoi sert-il? Pourquoi en faire un nouveau à chaque étape? Pourquoi l'envoie-t-on aux parents?

Évaluation

- Nommer deux raisons pour lesquelles le bulletin est important.



Notes et éléments du contenu	Suggestions d'activités
▪ Sensibiliser les parents à l'importance de participer aux rencontres prévues avec l'enseignant. ▪ Rappeler aux parents la différence entre une rencontre de parents en groupe, une rencontre de bulletin et une rencontre individualisée en énonçant des exemples d'informations que l'on peut recueillir à chacune de ces rencontres.	▪ Énoncer des mises en situation mettant en action un parent informé et un parent qui ne l'est pas, et les amener à nommer des conséquences possibles. - <u>Rencontre de parents en groupe</u> : la direction informe les parents qu'ils recevront de l'information à une période donnée concernant les commandes d'uniformes obligatoires. Conséquence : le parent informé mettra de l'argent de côté en vue de l'achat des uniformes; le parent non informé ne pourra prévoir cette dépense à son budget et pourrait être pris au dépourvu le moment venu. - <u>Rencontre de bulletin</u> : devant les faibles résultats de l'élève, l'enseignante informe le parent que son enfant peut bénéficier de périodes de récupération le midi. En discutant avec son enfant sur ses faibles résultats, le parent se rend compte que l'enfant ne réussit pas à cause de la rapidité des cours et qu'il aurait besoin de plus de temps pour comprendre. Conséquence : un parent informé pourra rappeler à son enfant qu'il y a des périodes de récupération le midi. Le parent qui n'est pas informé ne pourra pas le lui rappeler et devra peut-être effectuer plusieurs démarches supplémentaires pour aider son enfant. - <u>Rencontre individualisée</u> : la direction de l'école convoque les parents, le technicien en éducation spécialisée, le psychologue et l'enseignant à

	une rencontre concernant la rédaction d'un plan d'intervention d'un enfant en difficulté grave d'apprentissage afin qu'il puisse bénéficier des services adaptés à sa situation. Conséquence : le parent informé sait que son enfant changera d'école en septembre prochain et fréquentera une classe spécialisée où il aura accès à plusieurs services. Le parent non informé ne participa pas à la décision de la direction concernant son enfant et saura seulement à l'été que son enfant changera d'école.
Évaluation ▪ Nommer une raison d'assister à une rencontre de parent. ▪ Différencier la rencontre de groupe, la rencontre de bulletin et la rencontre individualisée.	

Objectif intermédiaire 3.3



Identifier d'autres modes de communication parents/école

Notes et éléments du contenu

- Informer les parents que l'agenda scolaire, la « pochette voyageuse », le portfolio, les appels téléphoniques et le plan d'intervention individualisé sont quelques-uns des moyens de communication utilisés par l'école pour communiquer avec eux.
- Sensibiliser les parents à l'importance d'entretenir de bons liens de communication avec l'école de leur enfant et leur suggérer de persévérer même si la communication s'avère difficile.
- Identifier avec les parents un ou des moyens pour assurer l'acheminement et une bonne compréhension des informations importantes. Par exemple, ils peuvent demander l'aide d'un autre parent d'élève, d'un ami, d'un voisin ou d'un interprète bénévole.

Suggestions d'activités

- Questionner les parents sur les modes de communication employés à l'école de leur enfant et explorer avec eux les difficultés auxquelles ils font face afin d'identifier des moyens de communication efficaces.

Évaluation

- Identifier un mode de communication utilisée par l'école de son enfant.
- Identifier un moyen pour remédier à une difficulté de communication parents/école.

CHAPITRE 4 - LE RÔLE ET LES RESPONSABILITÉS DES PARENTS



Prendre conscience de l'importance de son rôle et de ses responsabilités de parents

Notes et éléments du contenu

- Dans un premier temps, on peut introduire la matière avec les obligations alimentaires et d'entretien que toutes les personnes responsables d'un enfant doivent assumer. On fait référence aux besoins primaires : nourrir, vêtir, abriter, protéger et surveiller. Cela inclut aussi inculquer la discipline, développer l'autonomie, éduquer et favoriser l'épanouissement de l'enfant. Ces obligations doivent être assumées selon ses moyens et son niveau de vie.
- En ce qui a trait à l'obligation scolaire, il importe de mentionner que le parent doit prendre les moyens nécessaires pour assurer la présence de son enfant à l'école et pour que ce dernier fasse les travaux demandés (espace, matériel, climat).
- Il est pertinent de traiter les compétences parentales au sens large du terme pour ne pas que les parents se sentent jugés. C'est un bon moment pour aborder des valeurs et des coutumes québécoises. Ainsi, des sujets tels l'autorité et la discipline, les règles de vie, les règles d'hygiène, l'autonomie, le sens de l'organisation, l'initiative et les relations parents/enfant peuvent être discutés.
- Les parents inscrits à la formation sont peut-être nouvellement arrivés au Québec. Ainsi, des exemples concrets faisant référence aux habitudes de vie au Québec en lien avec des compétences parentales peuvent être nommés par les parents et le formateur. Par exemple : le jeune doit se laver et se changer de vêtement après un cours d'éducation physique cela implique qu'il doive avoir les vêtements et les produits nécessaires.
- Des périodes charnières dans la vie de

Suggestions d'activités

- Présentation de mises en situation - Demander aux parents s'il s'agit d'une obligation ou non. Par exemple :
 - 1) Une jeune adolescente veut une paire de jeans de marque à 100\$ sous prétexte que ses amies en portent des semblables et que son parent est dans l'obligation de lui acheter des vêtements convenables.
 - 2) Une fillette dit ne pas pouvoir déjeuner tous les matins avant d'aller à l'école, car ses parents n'ont pas l'argent nécessaire pour acheter de la nourriture en quantité suffisante.
 - 3) Un garçon de 12 ans fait une crise de larmes et traite ses parents d'égoïstes et de méchants parce qu'ils ne peuvent pas lui payer l'inscription au camp de football qu'il désire.
- Le formateur peut, dans un premier temps, nommer des exemples de manquements et demander aux parents si ceux-ci sont mineur ou majeur. Dans un deuxième temps, il peut citer des exemples de conséquences pour le parent tel un appel d'un enseignant pour fixer une rencontre afin de discuter du comportement de son enfant ou un signalement à la Direction de protection de la jeunesse en raison d'abus physique commis envers son enfant (introduire très brièvement la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, la Loi sur la protection de la jeunesse et la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents).

l'enfant peuvent être nommées (entrée à la maternelle, passage du primaire au secondaire, séparation des parents, déménagement, etc.) et des moyens peuvent être proposés aux parents pour qu'ils puissent aider l'enfant à mieux vivre ces moments. ▪ Des façons de faire peuvent être suggérées aux parents pour pallier aux difficultés qu'ils peuvent rencontrer dans leur quotidien avec leur enfant (turbulence à la maison ou en classe, déficit de l'attention, etc.). ▪ Le parent doit maintenir un certain équilibre entre amour/discipline, plaisir/devoir. ▪ On doit porter une attention particulière aux comportements non verbaux des parents et s'être informé préalablement des valeurs et des coutumes propres aux parents inscrits à cette formation. Parfois ces valeurs et ces coutumes ne sont pas connues, acceptées ou comprises par tous les parents présents. ▪ Des conséquences pouvant découler d'un manquement à ses responsabilités et ses rôles parentaux peuvent être introduites brièvement. Il ne s'agit pas de faire peur aux parents, mais de les informer. Il y a des manquements mineurs et d'autres plus importants. Il en va de même pour les conséquences. ▪ Dans le même ordre d'idées, prévenir le parent qu'il doit apprendre à son enfant à assumer les conséquences de ses actes.	
Évaluation ▪ Nommer des exemples de rôles et de responsabilités de parents. ▪ Nommer une conséquence à un manquement à ses responsabilités.	

Objectif intermédiaire 4.2



Se reconnaître comme premier éducateur de son enfant

Notes et éléments du contenu

- Le parent est le premier éducateur de son enfant. Peu importe son origine, sa condition financière ou son niveau de scolarité, il permet à son enfant de développer des habiletés et lui transmet une foule de connaissances qui lui seront utiles toute la vie.
- Le parent sert de modèle dans le processus d'apprentissage de son enfant, et ce, à tout âge.
- Lorsque l'enfant fait son entrée à l'école, les pouvoirs et les responsabilités à son égard reviennent aux parents. Le parent ne doit pas les négliger en les attribuant au système scolaire. L'école doit être un allié pour le parent dans l'éducation de son enfant, pas un substitut. Chacun a son rôle à jouer. Le parent doit poursuivre son rôle "d'éducateur".

Suggestions d'activités

- Faire nommer des connaissances acquises et des habiletés développées avant l'entrée à l'école de son enfant.
- Présenter des moyens simples pour développer le goût d'apprendre chez leur jeune.

Évaluation

- Nommer deux habiletés que j'ai aidé mon enfant à développer avant son entrée à l'école.
- Identifier deux moyens pour favoriser le goût d'apprendre chez les jeunes.

**Notes et éléments du contenu**

- Rappeler aux parents des objectifs pouvant être poursuivis par la réalisation des devoirs et des leçons.
- Insister sur le rôle principal du parent : la supervision.
- Conseiller les parents sur des choses à faire ou ne pas faire lorsque les enfants font leurs devoirs et leurs leçons.

Suggestions d'activités

- Cette activité se déroule en deux temps:
1) questionner les parents sur le rôle qu'ils jouent actuellement dans la réalisation des devoirs et des leçons de leur enfant et les noter au tableau
2) après ce bloc d'information, requestionner-les et effacer les "mauvaises" habitudes.
Discussion
- Ensemble, définir le mot supervision. Le formateur peut corriger, supprimer ou ajouter des éléments à la réponse.
- À partir d'une liste déjà établie, cocher les points positifs et ceux à améliorer durant la période des devoirs et des leçons. Exemple :

Habitudes	+++	---
Répondre à la place de mon enfant		
Établir une routine		
Encourager mon enfant		
Laisser mon enfant faire ses devoirs et ses leçons en écoutant la télévision		
Exiger le calme		

Évaluation

- Identifier le rôle principal du parent à l'égard des devoirs et des leçons.
- Nommer deux bonnes habitudes à prendre concernant les devoirs et les leçons.



Notes et éléments du contenu	Suggestions d'activités
▪ Définir le terme <i>activité parascolaire</i>. ▪ Prendre soin de préciser qu'elles ne se déroulent pas toutes à l'école et ne sont pas obligatoirement en lien avec l'école. Par exemple: faire partie du Club de patinage artistique, suivre des cours de piano, travailler. ▪ Identifier des avantages associés aux activités parascolaires. ▪ Faire quelques mises en garde concernant le temps consacré aux activités parascolaires (fatigue, stress, désintérêt des études, etc.). ▪ Conclure en notant que la priorité doit demeurer les études.	▪ Mises en situation - demander aux parents de commenter afin de déterminer s'ils jugent acceptables ou non les situations présentées. Exemples: - Ma fille de 8 ans réussit bien à l'école. En guise de récompense nous lui payons des cours de danse une heure par semaine. Elle pratique ses pas de danse deux heures par semaine à la maison. - Mon fils de 16 ans n'aime pas l'école. Il consacre peu de temps à ses études. Depuis l'été dernier, il travaille en moyenne 25 heures par semaine au dépanneur. ▪ Jeu d'association - demander aux parents d'associer un avantage à chaque activité parascolaire. Exemples: - être membre du conseil étudiant = développe le sens des responsabilités - travailler = apprend à gérer un budget - jouer au football = développe l'estime de soi (valorisation, réussite)
Évaluation ▪ Nommer trois avantages associés aux activités parascolaires.	

Objectif intermédiaire 4.5



Identifier des façons d'encourager son enfant à persévérer vers la réussite scolaire

Notes et éléments du contenu

- Proposer diverses façons d'encourager son enfant à persévérer vers la réussite scolaire. Par exemple:
Soutenir son enfant dans ses difficultés, lui proposer des défis et des pistes de solution, souligner ses forces et ses progrès, le féliciter, s'intéresser à ses activités et à ses amis, l'aimer, etc.
- Distinguer des manières de faire plus adaptées 1) à de jeunes enfants et 2) à des adolescents. Par exemple:
1) prendre le temps de lui raconter une histoire en allant le border au moment du dodo, car il n'a pas hésité à faire ses devoirs;
2) lui accorder une permission spéciale après qu'il ait surmonté une difficulté importante en mathématique.

Suggestions d'activités

- Discussion - Proposer aux parents un moment d'échanges sur les façons qu'ils ont d'encourager leur enfant à persévérer vers la réussite scolaire (avantages, trucs et astuces).

Évaluation

- Identifier deux nouvelles façons d'encourager son enfant à persévérer vers la réussite scolaire.

CHAPITRE 5 - LES RESSOURCES



Notes et éléments du contenu

- Dès le départ, il faut s'assurer que le parent fasse la différence entre "la normalité" et une situation problématique. Nuancer des situations.
- Le formateur doit souligner qu'une demande d'aide n'est pas un signe de faiblesse, mais de prise en charge. La difficulté peut être vécue par le parent, l'enfant ou la famille.
- On peut consulter à titre préventif, avant l'émergence d'un problème. Être rassuré sur une situation donnée peut apporter un sentiment de confiance, de sécurité.
- Faire savoir aux parents qu'il peut s'avérer que les difficultés éprouvées à l'école soient la résultante d'un problème autre que scolaire. Ainsi, des difficultés d'ordre personnel, médical, financier ou autre peuvent entraver le cheminement scolaire de leur enfant.
- Expliquer en quoi le **réseau social** est une richesse inestimable quand vient le temps de trouver une ressource qui répond vraiment au besoin.
- Lorsque le parent consulte un intervenant à l'**école**, ce dernier peut parfois l'aider à trouver une ressource dans le milieu.
- Plusieurs **services publics** tels le CSSS, le CLE et le Centre jeunesse font de la référence. Précisez le type de référence qui peut être pertinent.
- Pour les nouveaux arrivants, des **organismes d'accueil** tel le Service d'aide aux Néo-Canadiens de Sherbrooke (SANC) pourront les guider vers des ressources appropriées. Ces organismes ont pour mission l'intégration des personnes immigrantes et offrent eux-mêmes certains services.

Suggestions d'activités

- Sous forme de jeu, questionner les parents sur ce qui est "normal" et problématique :
 - L'adolescent qui passe plus de temps avec ses amis
 - L'adolescent qui, régulièrement, ne respecte pas les heures de sortie ou n'entre pas coucher à la maison et arrive en retard à l'école
 - Le petit qui négocie le temps accordé aux devoirs
 - Le petit qui ne fait pas ses devoirs parce qu'il ne comprend pas
- Nommer des énoncés et demander aux parents si d'après eux ces situations peuvent avoir des conséquences négatives dans le cheminement scolaire de leur enfant :
 - Déménager en cours d'année scolaire
 - Pratiquer la natation deux heures par semaine
 - Consommer de la drogue
 - Avoir de la difficulté à se concentrer
 - Jouer au ballon dehors avec des amis après l'école
- Demander aux parents d'expliquer dans leurs mots des termes tels que réseau social et service privé.
- Proposer des mises en situation et questionner sur les endroits les mieux disposés de répondre au besoin identifié.

▪ Plusieurs organismes communautaires du milieu peuvent aider les parents dans leur rôle d'éducateur. ▪ Des lignes téléphoniques sont disponibles. ▪ Des sites Internet sont accessibles et peuvent être consultés en tout temps dans le confort du foyer. ▪ Lorsque les parents possèdent les moyens financiers nécessaires, des services privés peuvent être demandés (exemple: psychologie et orthopédagogie). Parler brièvement des contrats qui peuvent être rédigés. ▪ Avant de consulter, le parent doit tenter d'identifier la source du problème afin de choisir la ressource la mieux appropriée. Inviter les parents à discuter avec leur enfant. Proposer des moyens simples d'entrer en communication avec leur enfant. ▪ Quand vient le moment de demander de l'aide, il peut être pertinent d'avoir entre les mains une lettre de référence d'un intervenant de l'école ou autre (médecin par exemple) particulièrement si le besoin est pressant. ▪ Les parents sont parfois dépassés par l'ampleur du problème et vont solliciter plusieurs intervenants en croyant, à tort, que les services rendus seront plus rapides ou efficaces. Le formateur doit sensibiliser les parents à l'importance de minimiser le nombre d'acteurs dans le processus d'aide afin d'éviter la confusion. ▪ Conclure en notant que tout le monde n'a pas recours aux ressources externes. Miser sur les ressources personnelles des parents et des enfants. Dédramatiser, s'il y a lieu.	
Évaluation ▪ Nommer des endroits où l'on peut solliciter une demande d'aide.	

Objectif intermédiaire 5.2



Énumérer des organismes du milieu

Notes et éléments du contenu

- Nommer des organismes par catégorie afin que le parent voit la panoplie de services offerts dans son milieu (jeunesse, famille, éducation, alimentation, etc.).
- Cibler quelques organismes et les présenter plus spécifiquement (mission, critères d'admissibilité, coût, heures d'ouverture, adresse, circuits d'autobus pour s'y rendre).

Suggestions d'activités

- Dresser au tableau une liste des organismes connus des parents et leur demander de parler des services offerts et de préciser l'endroit où ils sont situés.
- Organiser une courte rencontre avec un intervenant œuvrant dans un organisme.
- Faire consulter le bottin des organismes (aux parents qui savent lire).
- Exposer une carte de la ville indiquant les ressources disponibles.
- Remettre aux parents et lire avec eux des dépliants ou une liste des organismes à proximité.

Évaluation

- Nommer une ressource dans quelques catégories d'aide (éducation, jeunesse, consommation) et dire approximativement (la rue) où elle se situe.



Identifier des ressources téléphoniques

Notes et éléments du contenu

- Informer les parents que des services téléphoniques sont accessibles. Noter qu'ils ont des avantages et des inconvénients.
- Le genre de services peut varier : écoute, soutien, référence, orientation, etc. Expliquer la différence et dire en quoi cela peut être utile.

Suggestions d'activités

- Faire nommer des avantages et des inconvénients. Exemples:
Avantages :
 - le service est personnalisé
 - le service est souvent offert sous le couvert de l'anonymat

Inconvénients:

- les heures d'ouverture sont changeantes d'un service à l'autre
- le temps d'attente peut être relativement long

- Remettre aux parents une liste de numéros de téléphone et la lire avec eux en donnant des exemples concrets en lien avec le service offert. Inviter les parents à partager cette liste avec leur enfant. Exemples:

Allo prof: Mon enfant ne comprend pas la règle des participes passés, il a donc des difficultés à compléter sa composition de texte. Mon enfant ne peut pas compléter son devoir, car il n'arrive pas à résoudre son problème de mathématique.

Jeunesse j'écoute : Ma fille se questionne à propos des relations amoureuses et nous n'en discutons pas ensemble, car la discussion se termine toujours en chicane. Mon fils est triste, car il est victime d'intimidation et ne veut plus aller à l'école.

Évaluation

- Identifier deux ressources téléphoniques susceptibles d'être utiles.



Notes et éléments du contenu	Suggestions d'activités
- Présenter aux parents les sites Internet comme une ressource riche en information de toutes sortes. Préciser que certains sites ne sont pas recommandés mais que d'autres sont sécuritaires, qu'ils transmettent des informations véridiques et s'avèrent utiles et efficaces pour répondre au besoin identifié. Valider avec des exemples concrets (commission scolaire, ministère, etc.). - Amener l'utilisation de cette technologie, parfois à l'origine de conflits familiaux, comme un moyen utile et agréable (répond à un besoin, favorise un rapprochement avec l'enfant) de s'informer. - Pour ceux qui n'ont pas accès à Internet à la maison, nommer des endroits susceptibles d'offrir le service gratuitement ou à peu de frais. - Si la question est soulevée, aborder l'utilisation des réseaux sociaux comme un moyen d'échange et d'aide mutuelle entre amis. Faire quelques mises en garde et donner quelques trucs (contrôle parental), mais ne pas s'étendre sur le sujet.	- Remettre aux parents une liste d'adresses de sites Internet et les inviter à partager cette liste avec leur enfant. - Visiter quelques sites à partager avec les parents: http://www.alloprof.qc.ca/ (Aide aux devoirs) http://ligneparents.com/menu/index.php?lang=fr&choix=accueil (Service d'aide) http://www.afe.gouv.qc.ca/ (Aide financière aux études). - Avec l'aide des parents, dresser une liste d'endroits offrant un accès Internet gratuitement ou à peu de frais (école, bibliothèque municipale, organismes du milieu, etc.).
Évaluation Nommer deux sites Internet d'intérêt.	

CHAPITRE 6 - L'IMPLICATION DES PARENTS



Notes et éléments du contenu	Suggestions d'activités
▪ Les comités mis sur pied dans nos écoles peuvent être nombreux. D'une école à l'autre, ils peuvent varier selon les besoins exprimés, l'implication des parents, les ressources financières de l'école, etc. Quelques-uns représentent les parents, d'autres pas. Nommer des exemples (L'organisme de participation des parents (OPP) les représentent, le Club de lecture non). ▪ Toutes les écoles du Québec incluant les centres de formation professionnelle et les centres d'éducation des adultes sont dans l'obligation de former un conseil d'établissement. La Loi sur l'instruction publique leur confère d'ailleurs des fonctions et des pouvoirs établis pour l'ensemble du territoire québécois. Les parents membres sont élus par leurs pairs lors d'une assemblée générale tenue en septembre à laquelle tous les parents sont convoqués. Le nombre de membres est variable, mais doit quand même compter des représentants des élèves (sauf au primaire et au premier cycle du secondaire), des parents et des membres du personnel élus. La direction siège d'office et des représentants de la communauté peuvent être élus. Ces deux dernières catégories de membres n'ont pas droit de vote. ▪ Les fonctions et pouvoirs du conseil d'établissement peuvent être présentés sommairement. ▪ Les commissions scolaires comptent aussi plusieurs comités dont certains peuvent représenter les parents. Donner des exemples : le Comité consultatif EHDA, le conseil des commissaires et le comité de parents. ▪ Le comité de parents est un organisme prévu dans la Loi sur l'instruction publique. Il est entièrement composé de parents représentant chacune des écoles de la commission scolaire. Ceux-ci sont élus lors de l'assemblée générale	▪ Présentation visuelle des fonctions et des pouvoirs du conseil d'établissement. Discussion ▪ Présentation visuelle du rôle du comité de parents (les grandes lignes du plan stratégique du comité de parents de la commission scolaire du milieu). Discussion ▪ Échange sur l'aspect démocratique de notre système scolaire et la place et le pouvoir accordés aux parents (différences et ressemblances entre le Québec et leur pays d'origine).

des parents tenue dans chaque école en septembre de chaque année. ▪ Le rôle du comité de parents peut être exposé. On peut aborder brièvement les grandes lignes du plan stratégique ou du plan d'actions du comité de parents de la commission scolaire. ▪ <i>Ce point du chapitre a suscité beaucoup moins d'intérêt pour les parents présents à la formation (lors de la validation du contenu). Ceux-ci ne se sentaient pas concernés en raison de leurs difficultés en communication orale et écrite. À notre avis, cet objectif demeure pertinent. Il démontre 1) l'aspect démocratique de notre système scolaire et 2) la place et le pouvoir accordés aux parents.</i>	
Évaluation ▪ Reconnaître deux comités représentant les parents parmi ceux inscrits sur une liste (au tableau ou en présentation visuelle).	

Objectif intermédiaire 6.2



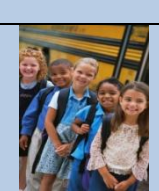
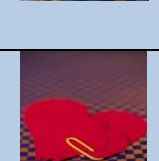
Nommer des façons de s'impliquer dans la vie scolaire de son enfant

Notes et éléments du contenu

- Nommer des exemples d'implication que le parent peut choisir d'appliquer à la maison.
- Préciser aux parents qu'ils peuvent aussi offrir leur aide à l'école de leur enfant selon leurs aptitudes, leurs intérêts et leurs disponibilités. Nommer des exemples.
- Énoncer des avantages à l'implication des parents pour le parent lui-même et pour l'enfant.
- S'impliquer dans la vie scolaire de son enfant est une façon de lui témoigner l'importance qu'on lui accorde et de lui signifier que l'éducation est une valeur pour nous.
- Donner l'exemple aux enfants: souvent, d'un parent engagé résulte un élève motivé.

Suggestions d'activités

- À partir d'une liste déjà établie, cocher si l'implication se fait à la maison ou à l'école.
Exemple

Implication		Maison	École
Superviser les devoirs			
Réparer des livres de la bibliothèque scolaire			
Transporter des élèves lors d'une sortie éducative			
Participer à l'organisation d'une fête			

- Demander aux parents d'identifier des aptitudes et des intérêts qu'ils pourraient mettre au service de l'école de leur enfant.
- Commenter les avantages de s'impliquer. Par exemple, pour le parent immigrant nouvellement arrivé au Québec, le bénévolat est une expérience de travail reconnue par les employeurs.

Évaluation

- Nommer trois façons de s'impliquer dans la vie scolaire de son enfant.
- Identifier un avantage de s'impliquer dans la vie scolaire de son enfant.

ANNEXE



L'école approuvée - Fiche d'inscription

Identification

Nom : _____ ☐ Homme ☐ Femme Âge : _____

Adresse : _____

No. téléphone : 819- _____

Langue maternelle : _____ Langue parlée à la maison : _____

La personne inscrite : ☐ comprend le français
☐ parle en français
☐ écrit en français

Situation par rapport à l'école

Dernière année scolaire complétée : _____

Actuellement, la personne est en formation:

☐ Non ☐ Oui ☐ francisation
☐ alphabétisation
☐ éducation des adultes
☐ autre _____

Nombre d'enfants : de moins de 5 ans ne fréquentant pas l'école _____
préscolaire/primaire _____
secondaire _____
collégial _____
universitaire _____
éducation des adultes _____
de + 16 ans, - 18 ans ni aux études, ni au travail _____
de + 16 ans, - 18 ans en emploi, ne fréquentant pas l'école _____
autre _____

Disponibilités

☐ Jour ☐ am ☐ pm ☐ Soir
☐ Fin de semaine ☐ samedi ☐ am ☐ pm ☐ dimanche ☐ am ☐ pm

Où avez-vous entendu parler de cette formation ? _____

Signature _____ Date _____



L'école apprivoisée - Évaluation

ÉNONCÉS	COMMENTAIRES		
1) Les informations me seront utiles			
2) Le vocabulaire utilisé est compréhensif			
3) Le débit et le volume sont corrects			
4) La présentation visuelle est pertinente			
5) La formatrice est disponible pour répondre aux questions			
6) Cette formation répond à un besoin			
7) La formation est dynamique, intéressante			
8) Le local est approprié (espace, chaleur, lumière, etc.)			

RÉFÉRENCES (liste non exhaustive)

CHARRETTE, Mario, JOBIN, Ivan, MONETTE, Marcel. (1998) *L'élaboration du programme module 3 Planifier et évaluer son intervention*, Les Presses Inter Universitaires, Québec, 204 pages.

Comité consultatif sur l'accessibilité financière aux études (octobre 2009), *Vers l'accessibilité financière à l'apprentissage tout au long de la vie- État de la situation et document de consultation*, Gouvernement du Québec, Québec, 103 pages.

Ministère de l'Éducation (1996), *Guide de formation sur mesure en alphabétisation*, troisième édition, Québec

Ministère de l'Éducation (2002), *À chacun son rêve : pour favoriser la réussite : l'approche orientante*, 54 pages.

Ministère de l'Éducation (2002), Direction de l'adaptation scolaire et des services complémentaires, *Les services éducatifs complémentaires : essentiels à la réussite*, 59 pages.

http://ch.monemploi.com/dossiers/form_pro_sec.html

http://csa.csp.qc.ca/voies_de_sortie/Documents/DEP_prealables_3_et_4_sec%202007.doc

<http://ligneparents.com/menu/index.php?lang=fr&choix=accueil>

<http://www.afe.gouv.qc.ca/>

<http://www.alloprof.qc.ca/>

http://www.ccq.org/Accueil.aspx?sc_lang=fr-CA&profil=Travailleur

<http://www.cegep-ste-foy.qc.ca/csf4/fileadmin/Programmes-07/Formation-generale-etudiants.pdf>

<http://www.csdm.qc.ca/sassc/Script/Scripts/Signalisation.htm>

<http://www.csrs.qc.ca/>

[http://www.csrs.qc.ca/fileadmin/user_upload/Page_Accueil/Parents/PDF/Sujets_d_interet/Prescolaire_f\[1\].pdf](http://www.csrs.qc.ca/fileadmin/user_upload/Page_Accueil/Parents/PDF/Sujets_d_interet/Prescolaire_f[1].pdf)

[http://www.csrs.qc.ca/fileadmin/user_upload/Page_Accueil/Parents/PDF/Sujets_d_interet/Votre_jeune_au_secondaire\[1\].pdf](http://www.csrs.qc.ca/fileadmin/user_upload/Page_Accueil/Parents/PDF/Sujets_d_interet/Votre_jeune_au_secondaire[1].pdf)

http://www.csrs.qc.ca/fileadmin/user_upload/Page_Accueil/Parents/PDF/Guide_de_ecole/guide_ecole_francais.pdf

http://www.csrs.qc.ca/fileadmin/user_upload/Page_Accueil/Parents/PDF/Choix_scolaires/Depliant-Serv-educatifs-complementaires.pdf

http://www.csrs.qc.ca/fileadmin/user_upload/Page_Accueil/Parents/PDF/Cheminements_scolaires/Role_parents_bulletin_primaireVF.pdf

http://www.csrs.qc.ca/fileadmin/user_upload/Page_Accueil/Parents/PDF/Cheminements_scolaires/Role_parents_bulletin_secondaireCSRS.pdf

http://www.csrs.qc.ca/fileadmin/user_upload/Page_Accueil/Parents/PDF/Guide_EHDAA/Foret.pdf

http://www.csrs.qc.ca/fileadmin/user_upload/Page_Accueil/Parents/PDF/Sujets_d_interet/Activites_parascolaires.pdf

http://www.csrs.qc.ca/fileadmin/user_upload/Page_Accueil/Parents/PDF/Sujets_d_interet/VotreEnfantEntreALaMaternelle2009Mels.pdf

<http://www.csrs.qc.ca/fr/accueil/parents/accompagnement/perseverance-et-reussite/index.html>

<http://www.csrs.qc.ca/fr/accueil/parents/accompagnement/ses-choix-scolaires-et-professionnels/index.html>

<http://www.csrs.qc.ca/fr/accueil/parents/nouveaux-arrivants/associations-ethniques-et-multiethniques/index.html>

<http://www.csrs.qc.ca/fr/accueil/parents/nouveaux-arrivants/autres-services/index.html>

<http://www.csrs.qc.ca/fr/accueil/parents/sujets-dinteret/cheminements-scolaires/index.html>

http://www.fcpq.qc.ca/docs/fr/formation/facsicule8_fr.pdf

http://www.formulaire.gouv.qc.ca/cgi/affiche_doc.cgi?dossier=739&table=0

<http://www.inforoutefpt.org/>

<http://www.jeunessejecoute.ca/teens/home/splash.aspx>

<http://www.mels.gouv.qc.ca/>

<http://www.mels.gouv.qc.ca/Conseils/ce/interieur/apropos.html>

http://www.mels.gouv.qc.ca/cpress/cprss2007/c070531_AnnexeBulletin.pdf

<http://www.mels.gouv.qc.ca/DGFJ/dp/prescolaire.htm>

http://www.mels.gouv.qc.ca/dgfj/dp/programme_de_formation/primaire/pdf/prform2001/prform2001.pdf

http://www.mels.gouv.qc.ca/DGFJ/dp/programme_de_formation/secondaire/pdf/prform2004/prfrmsec1ercycle3.pdf

http://www.mels.gouv.qc.ca/DGFJ/dp/programme_de_formation/secondaire/pdf/prform2004/synthese1ercyclesec.pdf

http://www.mels.gouv.qc.ca/dscc/pdf/Bro_f.pdf

http://www.mels.gouv.qc.ca/lancement/diff_apprentissage/diff_appren_abrege.pdf

<http://www.mels.gouv.qc.ca/renouveau/pdf/feuille12.pdf>

<http://www.mels.gouv.qc.ca/scolaire/educqc/systemeScolaire/>

<http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/programmeFormation/index.asp?page=prescolaire>

<http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/programmeFormation/index.asp?page=secondaire1>

http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/programmeFormation/medias/LibellesCompetences_f.pdf

<http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/programmeFormation/secondaire2/>

http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/programmeFormation/secondaire2/medias/1-pfeq_chap1.pdf

http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/publications/publications/Ens_Sup/Affaires_universitaires_collegiales/Ens_collegial/PrealablesAdmission2010-2011.pdf

http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/publications/publications/EPEPS/Formation_jeunes/Programmes/EchelesNiveauCompPrim1erCycle.pdf

http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/publications/publications/EPEPS/Formation_jeunes/Votre_enfant_au_primaire.pdf

http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/publications/publications/EPEPS/Formation_jeunes/Votre_jeune_au_secondaire.pdf

http://www.mels.gouv.qc.ca/stat/Autres_doc/brochure_cheminement_scol.pdf

<http://www.ophq.gouv.qc.ca>

<http://www.publicationsduquebec.gouv.qc.ca>

<http://www.secoursamitieestrie.org/>

http://www.tresor.gouv.qc.ca/fileadmin/PDF/budget_depenses/09-10/graphiques_FR.pdf

http://www.tresor.gouv.qc.ca/fileadmin/PDF/budget_depenses/09-10/Volume_3_FR_Final.pdf

http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/l_13_3/l13_3.html

http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/l_13_3/l13_3R9.htm

http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/l_13_3/l13_3R10.htm